



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
13.12.2012

L'an deux mille douze et le dix neuf décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mme THUEL.

N° 12/102

Absents : Mr MARTY (excusé), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, DELBES, Mmes ESPIÉ (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Melle PORTAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

FONDS DE CONCOURS DONNE A LA C.2.A.

L'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que "afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours".

Adopté à l'unanimité

La Commune de Saint-Juéry propose de verser à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois un fonds de concours d'un montant de 900 000 € portant sur les dépenses d'investissement en matière de voirie, représentant 50 % du montant H.T. des dépenses assurées par la Communauté d'Agglomération, soit 1 800 000 €.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer la convention d'attribution d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de 900 000 € portant sur les dépenses d'investissement en matière de voirie, représentant 50 % du montant H.T. des dépenses assurées par la Communauté d'Agglomération, soit 1 800 000 €.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 28 janvier 2013
Jacques LASSERRE
Maire